



# Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

## COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 26 novembre 2015

### TRAVAUX

- Comme décidé précédemment, les **illuminations de Noël** seront limitées, cette année, aux bâtiments municipaux de la Place de la Mairie. Rigueur budgétaire oblige !
- Les **appuis de fenêtre** dans la cour de l'école, dégradés, vont être refaits en pierre bleue par l'entreprise RUTA (coût : 1 512 € HT) durant les vacances de Noël.
- Les travaux de distribution d'eau envisagés par NOREADE entre le château d'eau de QUIEVRECHAIN et la Chapelle de l'Ecape à ROMBIES risquent d'être repoussés en 2016.
- Les **modifications de circulation route de Marchipont** s'avèrent globalement concluantes en terme de réduction de la vitesse ; le matériel utilisé pour matérialiser les zones de stationnement autorisé sera bientôt enlevé et remplacé par un **marquage au sol**, qui figurera ces **zones de stationnement**.
- A la demande de l'Etat, **une nouvelle sirène**, plus efficace, pourrait être installée **dans le clocher**. Vu le coût élevé pour la commune (10 135,33 € TTC), les élus souhaitent que des aides soient sollicitées.
- Les travaux nécessaires à la **montée en débit ADSL** ont commencé. Une armoire devrait être installée d'ici la fin de l'année à proximité des commerces.

### URBANISME ET CADRE DE VIE

- Le Parc Naturel Régional va compléter les **plantations** dans la haie qui longe le terrain de football. Les écogardes en profiteront pour sensibiliser les élèves de CE1/CE2 à la **biodiversité**.
- Le Préfet du Nord, proposant la **dissolution du Syndicat des communes du P.N.R.**, sollicite l'avis des élus communaux. Notre Conseil municipal rejette cette dissolution pour laisser le temps aux délégués de réfléchir à une représentation acceptable des communes.
- Le service des Impôts nous demande de revoir à nouveau la **Taxe d'Aménagement** sur les '**cabanons de jardin**'. Le Conseil décide de fixer le taux de réduction à 75 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les cabanons de moins de 5 m<sup>2</sup> ne sont pas taxés.

### HOMMAGE AUX VICTIMES du 13 novembre 2015

Les horribles attentats de ce vendredi noir à PARIS ne peuvent pas nous laisser insensibles !

Le lundi 16 novembre à midi, alors que les cloches de l'église sonnaient le glas, écoliers et enseignants se sont rassemblés avec le personnel communal et le Conseil Municipal à la salle polyvalente.

Le Maire a d'abord expliqué l'importance de ces événements tragiques, le danger qu'ils pouvaient faire courir à notre pays, mais aussi la nécessité de ne pas avoir peur et de ne pas céder sur les valeurs républicaines qui font la force de la France : **la liberté, l'égalité, la fraternité, la tolérance et le respect !** Debout, tous ont ensuite observé une minute de silence en hommage aux 130 morts de cette journée...

Aujourd'hui, rien ne sert de vouloir créer une psychose de l'attentat par des rumeurs infondées. **Faites confiance à ceux qui veillent discrètement mais efficacement à votre sécurité** : aux côtés de la Municipalité, la Gendarmerie et les Voisins Vigilants !

Et n'hésitez pas à **aider les forces de sécurité en signalant très rapidement tout véhicule ou personne suspects** (notez lieu, date, heure, immatriculation et tous indices qui vous semblent utiles et transmettez les en Mairie).

**Ensemble, nous devons résister aux terroristes** qui refusent nos valeurs et veulent nous imposer les leurs : la soumission, l'illettrisme et la guerre ! **Soyons vigilants !**

**Le recensement  
de tous les habitants  
de la commune**

*aura lieu*

**du 21 janvier au 20 février  
2016.**

*Le Conseil a décidé de nommer  
comme coordonnatrice  
**Marie-Hélène VERSTAEN,**  
qui sera également  
agent recenseur avec  
**Isabelle BLANCKEMAN.***



## ELECTIONS REGIONALES

1<sup>er</sup> tour : dimanche 6 décembre - 2<sup>ème</sup> tour : dimanche 13 décembre  
de 8 h à 18 h à la salle de la Mairie

**FAITES VOTRE DEVOIR DE CITOYEN ! ALLEZ VOTER !**

Les électeurs récemment inscrits et les jeunes de 18 ans  
ne recevront leur nouvelle carte qu'après le 1<sup>er</sup> décembre.

**Les Rombinois non encore inscrits, qui veulent voter aux élections de 2016  
doivent s'inscrire en Mairie avant le 31 décembre 2015 (avec carte d'identité et justificatif de domicile).**



## FINANCES

### Tarifs des locations de salles et de matériel pour 2016

Tous les tarifs restent **inchangés**  
par rapport à 2015

**Nouvelle prestation :** Le **vidéo-projecteur de la salle polyvalente** pourra être **loué** en même temps que la salle - **supplément : 50 € ; caution : 150 €.**

- ✓ La Commune versera une **indemnité de conseil** au Comptable du Trésor d'un montant de 438,54 €.
- ✓ Comme les années précédentes, une **prime de fin d'année** sera versée, au personnel non titulaire. Elle sera proportionnelle au temps de service effectué.
- ✓ Une nouvelle convention va être signée avec la Société A.F.A.C. (**Assistance Fourrière Animalière aux Communes**) de MARLY pour prendre en charge les **animaux errants** (Coût annuel : 480 €).



**RAPPEL :** Les chiens sont sous la protection de leur **maître**, qui est **responsable en cas d'accident** causé à autrui.

Si votre chien est emmené à la fourrière, vous devrez payer pour le récupérer !

- ✓ Une nouvelle maison, est en construction 10 Chemin du Calvaire. La commune doit régler une partie du **raccordement au réseau ERDF public** (Coût : 3 011, 77 € T.T.C.). La taxe sur les chantiers de travaux d'électricité et la redevance R2 du S.I.D.E.G.A.V viendront réduire cette charge communale.

## CULTURE et LOISIRS



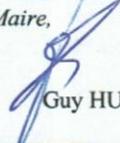
**Inauguration du Domaine du Petit Val :** seconde réunion de préparation ce **samedi 5 décembre à 10 h**, salle des Associations.  
**Tous les Rombinois y sont conviés... avec leurs idées !**

- ❖ Du **samedi 28 novembre au 5 décembre**, dans votre supérette et votre restaurant, affiliés à l'Union des Commerçants et Artisans (U.C.A.), vous pourrez gagner **de gros lots !**
- ❖ La **distribution des friandises** de Noël aux jeunes Rombinois (de 2 à 11 ans) par la Municipalité et le **Marché de Noël** de l'Amicale auront lieu à la salle polyvalente le **vendredi 11 décembre** de 17 h à 20 h.
- ❖ Le prix du **Concours des Villages Fleuris** sera remis à notre commune le **lundi 14 décembre à LILLE.**
- ❖ Les membres du C.C.A.S. porteront les **colis de Noël** le **samedi 19 décembre** dans la matinée.

**Réservez le  
dimanche 17 janvier 2016 à 11 h  
pour la cérémonie des vœux  
de la Municipalité !**

Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont,  
pour être affiché et pour être diffusé auprès de  
la population le 27 novembre 2015.

Le Maire,

  
Guy HUART



Retrouvez toutes ces informations  
et bien d'autres sur le site communal  
[www.rombiesetmarchipont.com](http://www.rombiesetmarchipont.com)

**Bonnes fêtes  
de fin d'année !**

